

et que nous avons reproduits dans notre feuille du 16 février. Nous y voyons que les départemens, qui sont les plus civilisés et où il y a plus d'instruction, sont ceux qui récellent et qui vomissent les plus nombreux, les plus hideux et les plus grands scélérats. Ce n'est point l'instruction qui peut épurer les mœurs, c'est l'éducation religieuse. Vous ferez par l'instruction *seule* des érudits et des savans tant que vous voudrez, mais vous ne parviendrez jamais par là à en faire une société morale et vertueuse. L'instruction ne rend point maître des passions. L'expérience prouve, au contraire que bien loin de les apaiser, elle les irrite.

Il est encore une erreur assez commune que nous devons nous empresser de signaler, tandis que nous en sommes sur ce sujet. Nous voulons parler de la bonhomie de ceux qui voudraient faire croire qu'il suffit de dénoncer le vice et de le stigmatiser pour le détruire et l'extirper. Il faut avoir bien peu de connaissance du cœur humain pour être dupe de ces théories. L'expérience même n'apprend-elle pas que les lois pénales les plus sévères, les détentions les plus longues et les plus dures, les exécutions les plus fréquentes et les plus cruelles sont insuffisantes seules pour arrêter le crime ? Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les faits suivans que nous citons d'autant plus volontiers qu'ils sont moins suspects, et qu'ils font mieux sentir la nécessité de la vraie foi et du catholicisme pour arrêter le débordement des passions.

« Durant les quarante années dernières, dit le *Boston-Pilot*, les emprisonnemens pour crimes en Angleterre se sont élevés de 5,000 à 31,000 : six fois plus qu'auparavant, et quatre fois plus que l'accroissement de la population. En Ecosse l'augmentation des crimes durant le même intervalle a été de 89 à 3,884 : quarante-trois fois plus qu'avant cette époque, et vingt-cinq fois plus que l'accroissement de la population. C'est vraiment un phénomène effrayant que cette augmentation prodigieuse de crimes ait pu avoir lieu durant une période de paix presque non interrompue, malgré les améliorations introduites dans le Code de la législation criminelle et dans la discipline des prisons, et nonobstant les efforts sans exemple pour répandre l'éducation et les principes religieux. On assure aussi que le nombre des crimes en Angleterre est quatorze fois plus considérable que dans la France catholique, et que le nombre des criminels qui ont reçu de l'éducation est double de celui de ceux qui n'en ont pas reçu. »

Il est donc bien évident, d'après ces faits et ces comparaisons, que l'éducation, les lois criminelles et les principes religieux mêmes, quand ils n'appartiennent point à l'unité catholique, sont incapables d'arrêter le crime et de moraliser un peuple.

Qui pourrait croire, après cela, que la peinture du vice, quelque hideuse qu'elle soit, pourra faire ce que ne peuvent, ni l'instruction, ni le châtement ni la crainte, ni même les principes de morale ? Nous n'avons donc pas été peu surpris de voir que des romanciers s'étaient persuadés et réussissaient en quelque sorte à faire croire, dans un pays comme le nôtre, (puis qu'ils ont trouvé des souscripteurs) que les romans, et qui plus est des romans lubriques, étaient une école morale ! Qui ne connaît les déplorables maux qu'ils ont produits. Que de cœurs gâtés, que de ménages troublés, que de funestes accidens, que de jeunes personnes séduites, que de jeunes gens corrompus et plongés dans les vices les plus honteux et les plus dégradans par la lecture des romans ! N'a-t-on pas vu tout récemment, en France, une troupe de jeunes criminels accuser la justice et citer à leur bénéfice et comme un flagrant délit de l'autorité et une raison irrécusable de leur acquittement, l'autorisation des romans dans le public et surtout parmi la jeunesse ? Quoi ! disaient ces ignobles victimes du romantisme, quoi ! vous laissez remplir le pays des productions les plus séduisantes et les plus corruptrices. Les romans sont sur toutes les tables, dans toutes les maisons. C'est, pour ainsi dire, le premier livre qu'on nous met dans les mains, comme si nous devions y chercher la règle de notre conduite. Et qu'y trouve-t-on ? des recettes de larrons, des intrigans d'amour, des moyens de ruption. Presque toujours c'est le vice qui est préconisé et la vertu flétrie. On y enseigne tous les raffinemens de la prostitution. On nous fait voir que c'est dans les lieux de débauche que se trouvent le bonheur et les filles vraiment vertueuses. Le lien conjugal y est toujours regardé comme une institution bigote, injuste, insupportable, etc. Sommes-nous donc coupables pour avoir suivi ces leçons ? Si nous le sommes, c'est l'état qui l'est le premier. Car s'il ne veut pas que nous fassions le mal, il ne doit pas permettre de nous l'enseigner. Nous n'avons fait que ce que nous avons trouvé dans les livres qu'on s'empresse tant de nous procurer.

C'est ainsi que les romans sont une école de discipline corrompue. Il ne suffit pas de montrer le vice pour en donner de l'horreur. Ce moyen est plus dangereux et dommageable qu'il n'est utile et avantageux. Croit-on, par exemple, avoir arraché jusqu'à la dernière racine des crimes infâmes de l'avarice, de l'assassinat, de la rapine, du suicide, du duel, du libertinage, etc., quand on en a sondé les abîmes, dévoilé et flétri les auteurs ? N'a-t-on pas vu et ne voit-on pas, encore tous les jours, des personnes se suicider, se livrer aux débauches les plus dégradantes pour avoir lu ces infamies que, souvent, elles ne connaissaient point avant de les lire ? Non, encore une fois, ce n'est point en dévoilant les atrocités du crime, comme le font la plupart des romans, qu'on parviendra à régénérer la société. C'est, au contraire, le moyen de la dépraver et de la corrompre. Ce n'est point dans les lieux de prostitution que l'on va chercher la chasteté. On n'apprend point la douceur, la charité, la tempérance, la probité, la pudeur, au milieu des duellistes, des avarés, des ivrognes, des voleurs, des libertins, quelque hideux qu'on les présente. Ce n'est point à l'école du vice qu'on apprend la vertu.

Voici maintenant l'allocution adressée aux Messieurs du Grand-Jury.

Messieurs du Grand Jury.— Les devoirs importans que vous êtes appelés à remplir, doivent, sans doute, être pour vous une source de satisfaction bien vive, lorsque vous y réfléchissez. Vous pouvez bien, en effet, vous féliciter de ce que votre position sociale et votre intelligence, vous ont signalés comme les moyens efficaces de réduire en pratique la première comme la plus saine de toutes nos institutions. L'on vous a arrachés à vos foyers, et nous savons à quels sacrifices l'éloignement de vos familles doit vous assujétir ; mais, messieurs, nous savons aussi que des hommes, qui sont à la hauteur de leurs devoirs vis-à-vis de la société et de leurs concitoyens, se soumettront de bon cœur aux privations et se tiendront à leur poste, avec énergie et persévérance.

Il n'y a presque pas de limites à votre juridiction : la condition du peuple, l'état de société où nous vivons, les institutions qui répondent ou sont censées répondre aux besoins du public, l'absence de telles institutions, en tout ou en partie, tels sont, ou devraient être, les objets légitimes de vos délibérations. Il est à peine nécessaire d'observer que les représentations du grand jury, sur des sujets d'une importance aussi vitale, doivent toujours être accueillies par les autorités, avec tout le respect qui leur est dû, et mises en pratique avec soin, si on en reconnaît la justesse.

Cependant, vos devoirs, durant la session, se borneront aux délibérations qui surgiront des actes d'accusation qui vous seront soumis par l'officier de la couronne, ou par les accusateurs privés. Votre serment, messieurs, est formel et distinct, il ne demande point de commentaire, vos obligations sont évidentes par elles-mêmes, et votre zèle énergique, votre intelligence, offrent une garantie suffisante que vous les remplirez comme elles le doivent être.

Fût-il besoin de le faire, la cour vous répéterait ce qui a été dit mainte et mainte fois, qu'un acte d'accusation ne peut être rapporté vrai, sans le concours d'au moins douze membres du grand jury ; et qu'en faisant ce que l'on peut appeler un acte préparatoire, vous assujétissez à un procès l'accusé qui ne peut être trouvé coupable, à moins que douze petits jurés ne soient unanimes. Telle est, comme vous le savez, messieurs, l'institution simple mais sûre, emphatiquement et si justement appelée le boulevard de nos libertés.

Lorsque vous serez acquittés de vos devoirs ordinaires, votre énergie se portera, nous n'en doutons aucunement, aux recherches qui naîtront tout naturellement de votre désir de connaître quel est l'état véritable, le ton, la moralité par conséquent de notre société ; les causes des maux que l'on y découvre, aussi bien que les remèdes que l'on pourrait ou devrait y apporter.

Bien qu'il n'y ait peut-être pas, dans ce grand et florissant district, un accroissement alarmant de ces crimes qui se commettent ouvertement, il existe néanmoins, messieurs, quelque part, un relâchement de morale qui, s'il n'est pas réprimé, aura en toute probabilité, avant qu'il soit longtems, les suites les plus sérieuses pour toutes les classes de la société. Il est donc extrêmement intéressant que nous arrivions exactement à la cause, avant de songer à nous mettre en garde contre ses effets. Le pays, nous en sommes persuadés, ne sera pas privé de votre expérience, et quelques soient vos vœux, nous espérons que vous les ferez connaître.

N'eussions-nous pas été créés de libres agens, il serait parfaitement inutile de songer aux moyens de cultiver et améliorer ce qu'on appelle le sentiment moral. L'action physique, et non l'influence morale, serait, comme de raison, le seul moyen de tenir chacun à sa place, de maintenir la paix publique, et d'aider aux gouvernemens à fonctionner. Mais nous avons en partage un meilleur sort, nos âmes sont une émanation de la divinité qui se devait à elle-même et au genre humain, de ne pas faire de nous de simples machines. Notre volonté pouvait donc, en toute liberté, choisir entre le bien et le mal, et rencontrant sur notre route, à chaque pas, pour ainsi dire, les tentatives les plus séduisantes, il nous faut inévitablement trébucher, si nous n'opposons pas de suites un contre-poids à ce que nombre de personnes regardent comme des inclinations vicieuses, et d'autres, comme des faiblesses humaines. La culture morale, messieurs, la culture de l'âme et de l'a-